

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE LA CHAVANNE PLANAISE**

COMPTE -RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL

**Du lundi 25 mars 2019 à 18 h 45**  
-----

**Les Membres du Comité Syndical :**

**Présents :**

Sylvaine CHRISTIN, Clotilde DOUCHEMENT, Richard DESCHAMPS-BERGER, Mandy DURET, Jean-Paul RATEL, Lionel MURAZ et Véronique BENOIT

**Excusés :**

Gilles PETIT et Delphine RICHARD

**Secrétaire de séance :** Clotilde DOUCHEMENT.

Il est proposé d'approuver le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 8 mars 2019.

- Ne soulevant aucune observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

❖ **Approbation du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018**

La Présidente propose aux membres du Comité Syndical d'approuver le Compte de Gestion établi par la Trésorerie Générale pour l'exercice 2018, dont les écritures sont conformes au compte administratif du SIVU pour le même exercice. A savoir :

- Dépenses d'investissement : 171 484.50 €
- Recettes d'investissement : 260 468.27 €
- Dépenses de fonctionnement : 288 782.86 €
- Recettes de fonctionnement : 325 654.24 €

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes 2018 du Receveur.

❖ **Vote du compte administratif – Année 2018**

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2018. La présidente précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par la Trésorerie Générale. Sous la présidence du doyen de l'assemblée : Monsieur Jean-Paul RATEL soumet au vote le compte administratif du SIVU.

Le Compte Administratif 2018 dégage en clôture un excédent de fonctionnement de 36 871.38 € et un excédent d'investissement de 88 983.77 €

Après reprise des résultats antérieurs, le résultat de clôture présente :

- Un excédent cumulé de fonctionnement pour 130 160.23 €, et
- Un excédent cumulé d'investissement pour 32 512.49 €

Ainsi, l'excédent global de clôture s'élève à 162 672.72 €.

Le montant à affecter en recettes d'investissement du Budget Primitif 2019 est de 32 512.49 € et le montant à affecter en recettes de fonctionnement du BP 2019 est de 130 160.23 €. Le détail des comptes pourra être consulté au secrétariat du Syndicat Intercommunal Scolaire la Chavanne Planaise, siège du syndicat, aux jours et heures d'ouverture, à compter du 27 mars 2019.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2018.

### ❖ Vote du budget primitif 2019

La Présidente présente les dépenses et les recettes prévues pour les différents chapitres du budget primitif 2019 : celui-ci s'équilibre à 380 161 € en fonctionnement et à 59 972 € en investissement.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2019.

### ❖ Questions diverses

La Communauté d'Agglomération Arlysère, nous informe que Madame Sandra BOULAY, Adjoint Administratif, et en disponibilité au Syndicat Intercommunal Scolaire, demande par voie de mutation sa radiation des effectifs du SIVU à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.

- Le Conseil d'Ecole s'est tenu le 19 mars 2019 en présence de Sandrine CHERY, Inspectrice de l'Education Nationale
- La Présidente informe les élus, de l'absence pour raison de santé, à compter de ce jour, de la Directrice de l'école, Mme Emmanuelle BUISSON. Tous les élus lui souhaitent un bon rétablissement.
- Les rencontres du numérique des Savoies ont eu lieu le mercredi 20 mars au Manège à Chambéry. La Présidente et Véronique BENOIT ont participé à cette rencontre jugée très intéressante et instructive.
- Les enseignants ont déposé au SIVU Scolaire une liste de matériels faisant défaut à ce jour, à l'école. Le SIVU a donc passé commande pour l'achat de petits mobiliers, de tricycle et d'instruments de musique comme demandé.
- Il a été proposé à la Chèvrerie de Charava de récupérer, pour les animaux, le reste des repas de la cantine, plutôt que de les jeter à la poubelle. Le SIVU Scolaire est dans l'attente de contenants pour le recyclage des restes de repas de la cantine.

- Suite à la demande de la Communauté de Communes Cœur de Savoie nous avons procédé, pendant deux semaines, à un comptage des enfants empruntant le transport scolaire. Une réunion est prévue en avril, avec les responsables de la Région en charge de la compétence transports scolaire, afin d'étudier la faisabilité et les possibilités de suppression des trajets de 11h30 & 13h, et de mesurer l'impact sur la collectivité.
- Une réflexion va être engagée, sur la faisabilité de stocker à l'extérieur de l'école, les containers poubelles de la cantine.
- Il est proposé de se prononcer sur le choix de l'abri à vélos. Un abri de jardin en résine, sera installé dans la cour de l'école pour le rangement, après accord de la demande préalable déposée en Mairie de Planaise.

Vu par nous, Présidente du Syndicat Intercommunal Scolaire LA CHAVANNE PLANAISE pour être affiché le 27 mars 2019 à la porte du Secrétariat du Syndicat Intercommunal, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A PLANAISE, le 27 mars 2019

La Présidente,  
Sylvaine CHRISTIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE  
LA CHAVANNE – PLANAISE  
36, Route des Îles  
73800 - PLANAISE



